

Toutefois, il y a encore beaucoup à faire avant qu'un régime efficace et vérifiable d'interdiction puisse être instauré, surtout que les arguments fondés sur la discrimination et l'existence de normes ambivalentes acquièrent une autre dimension dans ce contexte depuis que des pays arabes ont exigé la reconnaissance de leur droit à posséder des armes chimiques tant qu'Israël sera présumé disposer de la capacité de se doter d'armes nucléaires.

Ce dernier argument débouchant, par l'entremise d'armes horribles, sur la «destruction mutuelle assurée» à l'échelle locale est d'autant plus alarmant que la prolifération des missiles balistiques et d'autres vecteurs s'est accentuée, tous ces systèmes ayant accru considérablement les risques de destruction massive même avec des engins non nucléaires.

Outre qu'il a participé aux efforts internationaux déployés pour instaurer un régime efficace d'interdiction des armes chimiques, le Canada, bénéficiant de la surveillance préventive du «Groupe d'Australie» (assemblée de pays fournisseurs de produits chimiques), a pris des mesures pour montrer le caractère défensif et sécuritaire de ses recherches sur les armes chimiques; il a notamment accueilli une délégation soviétique à son installation de Suffield (Alberta) en juillet 1989. Le gouvernement canadien s'est également penché fort utilement sur le problème de la vérification, qui serait particulièrement épineux advenant l'avènement d'un régime d'interdiction des armes chimiques. Avant que soit mis en place un régime qui permettrait vraiment de faire échec à cette menace, le Canada et d'autres pays devront consentir à un important investissement politique et technique, sans jamais perdre de vue la possibilité que des agents et des toxines biologiques servent de nouveau à des fins militaires dans l'avenir.

### **Les transferts d'armes**

Le danger demeure toujours qu'un apport grandissant d'armes conventionnelles entretienne des conflits dans le tiers-monde ou en favorise l'escalade (nous avons déjà signalé, à la page 22, la nécessité d'empêcher le détournement de matériel ou l'exportation militaire vers ces marchés, ces éventualités risquant d'être des effets secondaires non souhaités des réductions d'armes tant à l'Est qu'à l'Ouest). Sans doute surtout à cause des difficultés économiques ayant affligé de nombreux pays en développement, ceux-ci n'ont pas continué, au cours des dernières années, à importer des armes au même rythme qu'au cours de certaines périodes antérieures. En tout, les exportations de grands systèmes d'armes à destination du tiers-monde ont atteint